Etablissement public
de santé mentale de la Sarthe

Psychiatre
Pôle de psychiatrie adulte 4-5
Secteur 5

L'établissement public de santé mentale (EPSM) de la Sarthe, à Allonnes, appartient à l'agglomération **Le Mans Métropole (250 000 habitants), située à moins d'une heure de Paris et proche de grandes villes universitaires** (Angers, Rennes, Nantes, Tours). Le Mans offre une belle qualité de vie. Elle est accessible par l'autoroute et le TGV.

L'EPSM dessert l'ensemble du département dans un équilibre urbain/rural. Organisé en 3 pôles bisectoriels de psychiatrie adulte, 1 pôle trisectoriel de psychiatrie infanto-juvénile et 2 pôles transversaux, l'EPSM met en œuvre **un projet médical résolument tourné vers le développement de l'ambulatoire et des alternatives à l'hospitalisation**. Les équipes spécialisées, mobiles et de liaison, sont privilégiées. La formation des équipes médicales et paramédicales, ainsi que le déploiement de travaux de recherche constituent des priorités institutionnelles réaffirmées dans le projet médical 2015-2018.

Avec ses unités d'hospitalisation complètes, neuves, de 294 lits, ses 207 places et son important secteur médico-social (130 lits et 10 places en maisons d'accueil spécialisées et foyer occupationnel) **l'EPSM de la Sarthe offre des possibilités d'exercice varié (psychiatrie de liaison, psychiatrie institutionnelle, exercice mixte avec intégration d'une activité libérale ou d'intérêt général, temps partiel, dispensation de cours, recherche, etc.)** au service de prises en charge spécifiques (personnes âgées, personnes concernées par les addictions, la précarité ou le suicide, personnes détenues à la maison d'arrêt...) ou générales.

Poste : Psychiatre	
Spécialité recherchée	Psychiatrie générale
Statut de recrutement	Praticien hospitalier **titulaire ou contractuel** **Temps plein ou temps partiel**, avec possibilité de compléter son exercice par une activité d'intérêt général ou une activité libérale **Praticien libéral** souhaitant varier son activité ou souhaitant être accompagné (aide à l'installation libérale) tout en exerçant à l'hôpital **Poste prioritaire pour les PH titulaires** ouvrant droit au versement d'une prime (10 000€ pour un PH temps plein) Au regard de la démographie médicale locale, **l'exercice mixte inter-établissements ou intégrant une activité libérale est facilitée par l'EPSM.**
Lieu(x) d'exercice	Pôle de psychiatrie adulte 4-5, secteur 5

Caractéristiques du lieu d'exercice

Le pôle de psychiatrie adulte 4-5 couvre le territoire au sud-ouest du département. Il comprend deux secteurs qui desservent chacun un territoire urbain, périurbain et rural d'environ 90 000 habitants.

Le pôle dispose d'unités polaires, mutualisées entre les deux secteurs :

- 1 Centre d'activités thérapeutiques à temps partiel (CATTP)
- **1 équipe mobile d'intervention à domicile (EMID)**
- 2 Unités d'hospitalisation complètes, 1 unité d'hospitalisation complète interpolaire (partagée avec le pôle 1-6)
- Des places d'Accueil familial thérapeutique

Le secteur 5 dispose également d'unités propres :

- 1 unité d'admission de 18 lits
- 3 structures ambulatoires, avec 1 CMP/HJ à Allonnes, **1CMP/CATTP dans une maison de santé pluridisciplinaire à Sillé-le-Guillaume** et 1 CMP à Sablé sur Sarthe

Une Unité d'accueil et d'orientation (UAO) interpolaire intervient en appui des secteurs pour les admissions urgentes et constitue la principale porte d'entrée de l'EPSM. Une dizaine d'internes en moyenne participent à l'activité de l'EPSM.

Le projet de pôle s'attache à renforcer la qualité des parcours de soins, **au service d'une offre de soins réactive et adaptée aux besoins des patients.** Le travail en équipe est privilégié, dans une recherche constante de réponse pluridisciplinaire et innovante visant à limiter les effets de l'hospitalisation et à proposer dès que possible des alternatives qui intègrent les éléments de la vie des patients.

Caractéristiques des fonctions

L'équipe médicale polaire comprend 9,2 ETP médicaux, mais des départs (retraite) sont prévus prochainement.

En fonction du profil et des attentes du candidat, des missions entre différents modes d'exercice pourront être proposées (équipe mobile, activité ambulatoire en CMP ou en HJ, exercice en intra hospitalier, etc.).
Le poste ouvre des perspectives de prise de responsabilités institutionnelles à court terme en fonction des projets individuels, notamment sur des thématiques précises (télémédecine, prise en charge des jeunes adultes, etc.)

Conditions de travail

La permanence des soins est organisée sous la forme de deux tours d'astreinte opérationnelles, soit **une participation moyenne d'une astreinte par mois.**
Présence 1 samedi matin sur 4 pour le secteur.

Quotité souhaitée à temps plein, possibilités de temps partiel et d'exercice mixte.
Le poste est identifié comme prioritaire pour les PH titulaires. Pour les praticiens contractuels, l'établissement propose une rémunération attractive, dans le respect des conditions réglementaires.
L'établissement accompagne les professionnels dans le développement de leurs compétences en favorisant l'accès à la formation professionnelle, notamment diplômante.

Conditions de recrutement	Titulaire du DES en psychiatrie ou DES de médecine générale avec un projet de qualification en psychiatrie Inscription au Conseil de l'ordre des médecins
Contacts	Dr. JOUBAUD, Cheffe du « Pôle 4-5 » Tél : 02.43.43.51.59 c.joubaud@epsm-sarthe.fr Madame LE GOFF, Directrice des affaires médicales Tél : 02.43.43.51.68 c.legoff@epsm-sarthe.fr
Modalités de candidature	Candidature à adresser à : Monsieur le Directeur EPSM de la Sarthe 20 av. du 19 mars 1962 - BP 50004 72703 Allonnes cedex ☎ 02.43.43.51.43 direction@epsm-sarthe.fr ou affairesmedicales@epsm-sarthe.fr

www.epsm-sarthe.fr